

**PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**

**COMMISSION DES AÎNÉS (CA)**

2e séance – 30 mars 2026 – 13 h 30 à 16 h 04

Salle de direction, rez-de-chaussée

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

**PRÉSENCES :**

**Membres**

Jean Lessard, président et conseiller municipal – District de la Rivière-Blanche (17)

Vincent Roy, vice-président et conseiller municipal – District d'Aylmer (1)

Chloé Bourgeois, membre élue et conseillère municipale – District de Bellevue (15) – En visioconférence

Stéphanie Legault, membre statutaire – Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais

Karine Parker, membre statutaire – Office d'habitation de l'Outaouais – En visioconférence

Chantal Lalonde, membre statutaire – Table des aînés de Gatineau – En visioconférence

Marc St-Amour – membre citoyen – En visioconférence

Jacques Lemay, membre statutaire – FADOQ – Région de l'Outaouais – En visioconférence

**Secrétaire**

Josée Marcil – coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

**Ressources internes**

Sébastien Vallée, directeur – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) – En visioconférence

Mychelle Vaive, cheffe de service – Planification et développement des communautés (PDC) – SLSDC

Josiane Cossette, cheffe de section – PDC – SLSDC

Christelle Desforges, coordonnatrice – PDC – SLSDC

Myriam Houde, responsable analyse et recherche – Recherche, développement et stratégie organisationnelle – Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG)

Mathieu Tremblay, inspecteur – Soutien opérationnel – Direction – SPVG

Catherine Bourgeois-Garault, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

**Invité(e)s**

Charles Tardif – Direction de la santé publique (DSP) – Centre de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)

Dre Camille Paquette – DSP – CISSSO

**Autres personnes présentes**

Deux personnes du public – Observateurs citoyens

**ABSENCES :**

**Membres**

Monique Guindon – membre citoyenne

Anne Desforges, membre issu d'un organisme – Société Alzheimer Outaouais

Gisèle Bisson, membre issu d'un organisme – Académie des retraités de l'Outaouais

## 1. **Constatation du quorum et ouverture de la séance**

La présidence constate le quorum et ouvre la séance en mode hybride et publique à 13 h 30. Il s'agit de la deuxième séance de l'année. Celle-ci portera sur les mesures de prévention, du SPVG, le renouvellement du Plan d'action intégré Familles, aînés et personnes handicapées ainsi que sur l'état de santé de la population âgée de 65 ans et plus.

## 2. **Adoption de l'ordre du jour**

Aucun élément n'est ajouté au Divers.

*Il est proposé par Vincent Roy*

*Appuyé par Marc St-Amour*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que proposé.*

*Adoptée*

## 3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la suite de la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

## 4. **Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 2 février 2026**

Le procès-verbal de la séance publique du 2 février 2026, préalablement validé par les membres, est déposé et disponible sur le site Web de la Ville. Aucun suivi n'est requis.

## 5. **Période de questions du public**

Deux personnes assistent à la séance. Aucune question du public n'est adressée à la Commission lors de cette séance.

## 6. **La prévention – Service de police de Gatineau (SPVG) – Présentation**

Une présentation intitulée « La prévention » est assurée par Myriam Houde, responsable en analyse et recherche en criminologie, ainsi que par Mathieu Tremblay, inspecteur au Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG). De nature informative, la présentation vise à faire connaître les actions de prévention (fraude) ainsi que les outils de sensibilisation disponibles. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du dossier 1 du Plan de travail de la Commission des aînés, « Participation sociale », lequel vise à assurer une vigie sur des enjeux sociaux touchant les personnes aînées et à formuler des recommandations au conseil municipal dans une perspective d'inclusion et de participation sociale.

Le SPVG présente un survol de ses actions de prévention, en rappelant sa vision : « Un service de police humain, dont la proactivité est l'objectif et la confiance qu'il inspire, la raison d'être ». Il est précisé que le Service adapte ses interventions aux différents types de criminalité à l'aide de plusieurs stratégies, dont la présence d'équipes policières dédiées, la mise en place de programmes de prévention, un plan de patrouille plus efficient et une approche de police guidée par le renseignement. Une attention particulière est portée à la prévention de la fraude et de la cybercriminalité auprès des personnes aînées. Il est expliqué que des ateliers sont offerts à des partenaires œuvrant auprès des aînés en matière de fraude et de maltraitance. Le SPVG est également présent lors de divers événements publics, tels que le Grand rendez-vous des aînés (organisé par la Table des aînés de Gatineau), le Salon FADOQ 50+ et d'autres activités communautaires.

En complément des kiosques d'information et des conférences, des tournées ciblées sont réalisées dans des lieux fréquentés par les personnes âgées, notamment des restaurants et des pharmacies.

Certains outils de sensibilisation ont été développés, dont des dépliants, une vidéo destinée au personnel des résidences privées pour âgés (RPA), ainsi que divers articles et outils d'information. Des actions spécifiques sont également déployées dans le cadre du Mois de la prévention de la fraude (mars). Il est réitéré que la prévention est l'affaire de tous et que la dénonciation demeure essentielle. Les citoyens sont invités à communiquer avec le SPVG via le 9-1-1, le numéro non urgent (819 243-0222), le 311, ou encore la plateforme de dénonciation en ligne « echo ».

Le SPVG souligne l'importance des partenariats avec les organismes communautaires, les institutions et les services municipaux, ainsi que le rôle central de la dénonciation pour ajuster les actions de prévention. Le Service se dit disponible et ouvert à collaborer avec les organismes du milieu afin d'adapter ses interventions aux besoins spécifiques des clientèles. Des outils d'information sont distribués à titre informatif.

*Jacques Lemay se joint à la séance, à 13 h 45.*

#### *Période d'échanges*

##### Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés au SPVG pour la pertinence et la clarté des informations partagées.

##### Patrouilleurs à vélo

Les échanges portent d'abord sur les liens existants et à développer entre le SPVG patrouilleurs bénévoles à vélo, tel que Vélo Services. Le SPVG confirme que des liens sont effectivement faits, entre les responsables. On mentionne que les patrouilleurs à vélos font partie de l'équipe et sont les yeux et les oreilles du SPVG. Il est important pour ceux-ci d'aviser le SPVG ou les responsables de toute situation en lien avec la sécurité. Des félicitations sont adressées au membre citoyen de la Commission pour son implication dans ce programme. Plusieurs occasions de contact étant jugées pertinentes pour la prévention de proximité.

##### Ateliers

Des questions sont soulevées concernant les ateliers sur la fraude et la cybersécurité. Le SPVG précise que des ateliers peuvent être offerts lorsque des occasions se présentent, l'objectif étant d'informer la population de façon proactive, de diffuser une information juste et adaptée, et de le faire en temps réel lorsque possible. Il est reconnu que rejoindre efficacement les personnes âgées demeure un défi, d'où l'importance d'être présent sur le terrain et accessible.

##### Dénonciation

Les échanges réitèrent que la prévention du crime est l'affaire de tous. Le SPVG rappelle l'existence de la plateforme interactive du SPVG « echo » permettant le dépôt de signalements et de plaintes en ligne, et souligne qu'il s'agit d'un outil encore en développement, dont l'implantation est progressive. La dénonciation est présentée comme un levier essentiel permettant d'ajuster les actions de prévention.

### Collaboration

La collaboration est discutée, notamment avec les institutions financières, les autres corps policiers et les différents paliers gouvernementaux. Une question est soulevée en lien avec les pages spécialisées mises en place à la suite d'incidents majeurs de fuite de données, dont celui de Desjardins, et leur utilité pour soutenir la population. Le SPVG indique que le partage d'information et l'arrimage entre partenaires se font de façon continue et efficace, le Service demeurant à l'affût de ce qui se fait à l'échelle gouvernementale. Il est précisé que le programme ECHO en est à ses débuts, que son déploiement est progressif et que le processus de dépôt de signalement par les personnes victimes demeure complexe.

### Opportunité de sensibilisation

Les membres soulignent les opportunités offertes par les activités communautaires, telles que les soupers, dîners et fêtes de quartier pour personnes âgées, comme lieux privilégiés de sensibilisation. Le SPVG indique disposer d'une expertise spécialisée en matière de prévention, appuyée par une équipe dédiée sur l'ensemble du territoire. Le Service réitère sa disponibilité et son ouverture à la collaboration, soulignant que les journées « porte-ouverte » et les rencontres avec le public constituent de bonnes occasions d'échange lorsque la disponibilité le permet. Il est toutefois reconnu que l'un des défis demeure la capacité à rejoindre les personnes âgées, ce qui soulève la question de l'implication possible d'autres intervenants municipaux en complément de l'action policière. Les organismes peuvent communiquer directement avec le Service afin de planifier des actions conjointes, sous toutes réserves.

Une membre exprime son intérêt à développer des liens avec le SPVG afin d'intégrer davantage la prévention dans les interventions auprès des personnes âgées vivant à domicile, en complément des actions déjà menées en matière de maltraitance. Le SPVG se montre ouvert à soutenir ces démarches et à explorer des suivis concrets avec les équipes concernées, notamment par la distribution de dépliants et le partage d'outils. Il est rappelé que les résidences privées pour aînés (RPA) constituent un certain filet de sécurité, alors que les personnes âgées vivant à domicile nécessitent davantage d'actions en prévention, en complément du travail déjà mené en maltraitance. Un suivi est proposé afin de créer des liens, notamment par la distribution de dépliants par les intervenants et une collaboration future avec le SPVG.

### Outils de sensibilisation

Des membres s'informent de la disponibilité des outils de sensibilisation, dont les dépliants et la vidéo destinée aux résidences privées pour aînés (RPA), et de la possibilité de les utiliser dans d'autres contextes, notamment en milieu de logement ou lors d'activités communautaires. Il est indiqué que ces demandes peuvent être analysées selon les besoins du milieu en communiquant directement avec l'équipe du SPVG. Pour les élu(e)s, il est précisé que les demandes doivent être acheminées auprès des directions des centres de service, afin d'assurer la coordination.

Des échanges portent également sur l'évolution constante des stratagèmes frauduleux, y compris les cas de faux policiers ou de faux percepteurs, et sur l'importance de la dénonciation rapide dès qu'une situation suspecte est portée à l'attention du SPVG. Il est mentionné que la formation ciblée peut constituer un outil pertinent dans certains contextes spécifiques, bien qu'elle ne soit pas nécessairement destinée au grand public.

Enfin, il est mentionné que le SPVG participera à certaines rencontres à venir dans des communautés plus vulnérables, notamment dans le cadre de démarches territoriales. Le rôle des élus et des partenaires dans la diffusion des messages de prévention est souligné, incluant l'utilisation des réseaux sociaux et la distribution de matériel d'information. Une suggestion est formulée quant à la mise à jour des aide-mémoires (numéros non urgents mais pratiques tels que le 811, 211, 311, etc.), afin d'y inclure davantage d'information sur la fraude. D'autres suggestions sont formulées : outiller les personnes-ressources et élu(e)s, renforcer la communication dans les quartiers, notamment lors des fêtes de quartier, etc.

Le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés mentionne que le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – volet pancanadien (PNHA) à Gatineau intervient dans 19 communautés parmi les plus vulnérables. Il est rappelé que le SPVG participera à une rencontre prévue en avril dans ce cadre. Par ailleurs, les Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV) ont par ailleurs aussi pu bénéficier de trousseaux d'information.

## **7. Comité de pilotage – Renouvellement du Plan d'action intégré – Familles, aînés et personnes handicapées – Présentation**

La présentation est assurée par Christelle Desforges, coordonnatrice – développement des communautés au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC). L'objectif de la présentation est d'obtenir une recommandation de la Commission des aînés en vue d'une résolution officialisant la constitution du comité de pilotage et l'actualisation de la démarche de renouvellement du Plan d'action intégré (PAI) – Familles, aînés et personnes handicapées. Cette présentation s'inscrit dans le dossier 1 du Plan de travail de la Commission des aînés, intitulé « Plan d'action intégré Familles, aînés et personnes handicapées », lequel vise à contribuer à la réflexion sur les orientations du prochain PAI.

Il est rappelé que le Plan d'action intégré ainsi que la reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA) arrivent à échéance à la fin de l'année 2026. La Ville doit également respecter des obligations légales découlant de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, incluant l'adoption d'un plan d'action annuel et le dépôt d'un bilan. Le mandat du comité de pilotage est présenté. Celui-ci consiste notamment à soutenir la démarche de mise à jour du Plan d'action intégré, à veiller au respect des exigences liées à la reconnaissance MADA et aux obligations légales concernant les personnes handicapées, à contribuer à la mobilisation des citoyens et des organismes du milieu, à formuler des recommandations et à proposer le prochain Plan d'action intégré avant la fin de l'année 2026. La composition du comité de pilotage est également présentée. Celui-ci regroupe la présidence de la Commission des aînés, des représentants d'organismes communautaires, des partenaires institutionnels ainsi que des citoyen(ne)s, afin d'assurer une représentation diversifiée des familles, des aînés et des personnes handicapées.

La démarche de renouvellement prévoit la réalisation d'un diagnostic social, dont le lancement est imminent. Ce diagnostic est réalisé en convergence avec d'autres démarches, notamment celle du PNHA, avec le recours à un même fournisseur. Le diagnostic comprend un portrait statistique, un portrait des ressources du milieu ainsi que des consultations auprès des organismes et des citoyens. À ce stade, les travaux portent sur l'élaboration du portrait statistique et des outils de consultation.

Il est précisé que les groupes de discussion s'articuleront autour des neuf champs de compétence MADA. Une poursuite des travaux est prévue à la mi-mai avec un comité de pilotage élargi.

L'état d'avancement de la démarche est présenté, incluant les éléments déjà ressortis lors des premières discussions du comité de pilotage, notamment : l'isolement des personnes âgées, la conversion de logements réguliers en logements adaptés, la perte du pouvoir d'achat, la disparition des journaux communautaires, la nécessité de mieux rejoindre les personnes des grands âges, ainsi que l'accentuation de la vulnérabilité chez des personnes déjà identifiées comme telles.

L'implication du SLSDC dans la démarche est mise en évidence. Les prochaines étapes sont précisées :

- Avril : tenue de neuf groupes de discussion;
- Mai : analyse des données recueillies;
- Juin : identification des orientations, des objectifs et des collaborations;
- Septembre : recommandation visant l'adoption du Plan d'action intégré 2027-2030.

La présentation se conclut par la lecture du libellé des considérants et de la recommandation soumise à la Commission des aînés afin de permettre la poursuite officielle de la démarche.

## **Recommandation**

### **CA-2026-02**

#### CONSIDÉRANT QUE

- La Ville de Gatineau est officiellement reconnue par le gouvernement du Québec comme Municipalité amie des aînés jusqu'à la fin 2026;
- La Ville de Gatineau est assujettie à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration sociale, scolaire et professionnelle et que cette Loi oblige les municipalités à produire un plan d'action annuel, à l'égard des personnes handicapées;
- Le conseil a mandaté la Commission des aînés d'agir comme comité de suivi Municipalité amie des aînés;

La Commission des aînés (CA), lors de sa séance régulière du 30 mars 2026, recommande au conseil municipal :

- D'entériner le mandat et la composition du comité de pilotage pour le renouvellement du Plan d'action intégré – Familles, aînés (Municipalité amie des aînés) et handicapées, définit ainsi :

#### Mandat :

- Soutenir la démarche de mise à jour du Plan d'action intégré – Familles, aînés et personnes handicapées;
- S'assurer que la démarche respecte les exigences de la reconnaissance Municipalité amie des aînés et des obligations légales en matière d'intégration des personnes handicapées;
- Contribuer à la mobilisation des citoyens et des organismes sur le territoire;
- Proposer le prochain plan d'action intégré avant la fin de l'année 2026.

#### Composition du comité de pilotage :

- Jean Lessard, conseiller municipal et président de la Commission des aînés
- Chantal Lalonde, Table des aînés de Gatineau
- Julie Cool, Centre d'action bénévole Accès
- Monique Guindon, Centre Action Générations des Aînés de la Vallées-de-la-Lièvre
- Estelle Lussier, Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais
- André Baril, Loisirs sport Outaouais
- Gabrielle Leclerc, Enfants de l'Espoir de Hull
- Camille Marcotte-Quijada, Naissance-Renaissance Outaouais
- Christine Charlebois, citoyenne en situation de handicap
- Louise Villeneuve, citoyenne aînée
- Kalula Kalambay, citoyen aîné
- Catherine Richard, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)
- Mélanie Anctil, CISSSO

*Il est proposé par Marc St-Amour*

*Appuyé par Jean Lessard*

*Adoptée*

#### *Période d'échanges*

##### Complexité des besoins

À la suite de la présentation, des membres expriment des préoccupations quant à l'ampleur des besoins, particulièrement chez les personnes aînées et les personnes en situation de vulnérabilité. Il est observé que la vulnérabilité se creuse et qu'elle est amplifiée par des facteurs sociaux et environnementaux, générant un sentiment collectif de dépassement et d'impuissance, ainsi que des questionnements quant à l'adéquation des outils actuellement disponibles pour y répondre. Un membre souligne que les interventions sont de plus en plus centrées sur la gestion de situations de grande précarité, notamment l'itinérance et l'insécurité résidentielle, et exprime une certaine inquiétude quant à la capacité collective à répondre adéquatement à ces réalités.

En réponse, le Service précise que la démarche en est à une étape préliminaire, axée sur le diagnostic et la compréhension de l'envergure des besoins. Il est indiqué que le comité de pilotage n'a pas encore été consulté sur la question des pistes d'action, celles-ci devant émerger des consultations à venir. Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) obtenu par la Ville constitue une perspective encourageante, notamment pour répondre aux besoins des personnes vulnérables au cours des prochaines années.

##### Consultations publiques

Une question est soulevée concernant la synthèse des consultations publiques réalisées depuis 2022, notamment sur leur accessibilité et leur intégration aux travaux actuels. Il est précisé que ces informations ont été recensées et transmises au consultant responsable du diagnostic social afin d'assurer une continuité dans la réflexion et qu'un partage devrait être possible, le caractère public des données ne posant pas d'enjeu. Des vérifications devront être faites par le Service à ce sujet.

### Arrimage politique

Des échanges portent ensuite sur un élément de préoccupation lié à l'arrimage politique, particulièrement en ce qui concerne les personnes handicapées. Il est question de s'assurer que la gouvernance permette une mobilisation adéquate des instances concernées, notamment la Commission Gatineau, ville en santé (CGVS). Le Service rappelle que cette question a déjà fait l'objet de réflexions et qu'un arrimage est prévu. À cet égard, il est précisé que des mécanismes d'arrimage entre les commissions sont en place afin d'assurer la cohérence des travaux, d'éviter le dédoublement et de permettre une circulation de l'information. Il est mentionné que, selon l'évolution du dossier et les résultats du diagnostic, des rencontres entre commissions pourraient être tenues, bien qu'aucune décision finale n'ait encore été arrêtée. Il est également rappelé que la Commission des aînés et la Commission Gatineau, ville en santé sont toutes deux mandatées pour assurer le suivi du Plan d'action intégré, chacune selon son champ de compétence, et qu'elles sont informées régulièrement de l'avancement des travaux. Une ouverture est exprimée à ajuster les pratiques si nécessaire afin d'améliorer la démarche.

### Organisme de proximité

Des références sont faites au rôle des organismes communautaires de proximité, notamment en lien avec l'itinérance et les clientèles vulnérables, soulignant l'importance de leur contribution dans la mise en œuvre du futur plan d'action.

Des remerciements sont adressés au SLSDC pour la présentation et la pertinence d'une approche de collaboration et de complémentarité entre les services, les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux et les instances municipales, afin de mettre en commun les efforts et les ressources au bénéfice des populations âgées et des personnes handicapées.

*Pause de 14 h 37 à 14 h 48*

*Chloé Bourgeois quitte la séance à 14 h 38 et revient à 15 h 35. Le quorum est maintenu.*

## **8. État de santé de la population âgée de 65 ans et plus en Outaouais – Présentation**

La présentation est assurée par Charles Tardif, agent de planification, de programmation et de recherche, et Dre Camille Paquette, tous deux de la Direction de la santé publique (DSP) du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO). De nature informative, la présentation vise à exposer les principaux constats du rapport de la DSP portant sur l'état de santé des personnes âgées de 65 ans et plus en Outaouais. Celle-ci s'inscrit dans le dossier 2 « Participation sociale » du Plan de travail de la Commission, en rappelant que la santé est étroitement liée à la capacité de participer pleinement à la vie sociale. Il est souligné que le vieillissement de la population s'accélère et qu'un nouveau recensement sera publié au cours de l'année, ce qui permettra une mise à jour éventuelle des données présentées. Dans le réseau local de services (RLS) de l'Outaouais, il est mentionné qu'environ le quart de la population sera âgée de 65 ans et plus, une tendance qui s'accompagne d'une croissance marquée des groupes de 75 ans et plus et de 85 ans et plus d'ici 2041. Il est également indiqué que les changements climatiques auront des impacts spécifiques sur la santé et les conditions de vie des personnes âgées.

La présentation fait état de plusieurs données statistiques illustrant la santé globale des personnes âgées. La majorité d'entre elles se perçoivent en bonne ou très bonne santé et expriment un haut niveau de satisfaction à l'égard de leur vie sociale, évalué à environ 9 sur 10. Toutefois, une proportion importante vit avec des maladies chroniques,

présente un niveau élevé de détresse psychologique, ou fait face à un sentiment de solitude, malgré une satisfaction sociale déclarée globalement élevée. Les principales causes de décès demeurent le cancer et les maladies cardiovasculaires. Les habitudes de vie constituent des enjeux importants, notamment l'inactivité physique, le tabagisme et la consommation d'alcool. Il est précisé qu'être actif signifie notamment marcher de façon régulière. Les conditions de vie sont également mises en évidence. Bien que les revenus moyens à Gatineau soient plus élevés comparativement à d'autres territoires, des écarts importants persistent, notamment entre les femmes et les hommes, et certaines contradictions sont observées entre l'état de santé déclaré et la situation financière réelle. L'espérance de vie, bien qu'indicatrice, ne constitue pas le seul critère d'analyse. Des enjeux liés au logement, à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté sont présentés, particulièrement chez les personnes vivant seules ou en situation de vulnérabilité. Il est également fait mention de la diversité linguistique croissante et de ses impacts sur l'accès à l'information et aux services.

Plusieurs programmes et initiatives sont présentés, dont le Réseau de sentinelles et d'éclaireurs ainsi que le programme PIEDS, visant la prévention des chutes. Des exemples d'actions favorisant les saines habitudes de vie et la participation sociale sont mentionnés, tels que Viactive, le Parc-cours-santé, adaptation des parcs d'exercices pour aînés, pour les rendre plus accessibles, les actions de bénévolat, des initiatives comme la « bü verte », pour le remplissage de bouteilles d'eau, etc.

L'importance de favoriser des environnements propices au vieillissement chez soi, incluant des milieux de vie de proximité, des espaces publics favorisant la socialisation, des logements accessibles et abordables ainsi qu'un transport collectif adapté et abordable sont mis de l'avant. Plusieurs pistes d'action sont proposées, notamment :

- Adapter les interventions aux besoins des personnes âgées, particulièrement en matière d'accès à l'information;
- Organiser les services et les actions de façon cohérente afin de mieux répondre aux besoins;
- Agir de manière intersectorielle sur les normes sociales et les politiques publiques touchant la population vieillissante;
- Favoriser la résilience des personnes vieillissantes et de leurs proches aidants.

L'importance d'agir en concertation est soulignée, notamment par l'articulation avec des démarches telles que le PNHA et Vieillir en santé, jugées complémentaires. Une approche par les réseaux local de services (RLS), axée sur une action intégrée de proximité pour la personne âgée (AIPPA), est présentée comme une méthode mobilisant des outils, des ateliers et des moyens d'action concrets. Il est précisé que la démarche Vieillir en santé intègre les déterminants de la santé, le maintien à domicile et s'appuie sur une collaboration entre le CISSSO, les tables de concertation et les partenaires du milieu.

### *Période d'échanges*

#### Commentaires généraux

À la suite de la présentation, les échanges ont d'abord porté sur l'utilisation des données de santé dans les actions de concertation. Des membres ont questionné la portée réelle des indicateurs présentés, notamment ceux issus du recensement de 2021 et ceux à venir en 2026, et se sont interrogés sur la capacité des partenaires à utiliser ces données pour mesurer l'impact concret des actions concertées menées auprès des personnes âgées. Il est souligné que, malgré la complexité des enjeux, plusieurs leviers

sont déjà en place pour améliorer la situation des aînés dans la région, et que la concertation intégrée demeure un moyen essentiel pour agir à long terme.

#### Démarche de consultation

Des précisions sont apportées concernant des démarches locales de consultation, notamment à Gatineau, où des ateliers ont réuni des participants issus de plusieurs organisations. Les besoins exprimés dans ces consultations concernent principalement la diffusion de l'information sur les services disponibles, le renforcement de la concertation ainsi que la création ou l'adaptation d'espaces publics favorisant la participation et la socialisation.

#### Logements

Des questions sont soulevées relativement aux enjeux de logement, dont la proportion plus élevée de logements collectifs à Gatineau, ainsi qu'aux impacts que ces réalités peuvent avoir sur la santé et la participation sociale des personnes aînées.

#### Écarts

Plusieurs échanges portent sur les écarts observés entre l'Outaouais et l'ensemble du Québec pour certains indicateurs de santé. Des membres se questionnent sur les causes de ces écarts, incluant le contexte frontalier et la reconnaissance de certaines réalités régionales au niveau gouvernemental. Il est rappelé que cette situation complique l'analyse de certains indicateurs, les soins reçus en Ontario n'étant pas pleinement reflétés dans les données québécoises.

#### Langue

La question des enjeux linguistiques est également abordée, particulièrement pour les personnes aînées unilingues anglophones. Il est mentionné que le droit aux services de santé en anglais est reconnu, bien que des défis subsistent, notamment en matière de délais et de disponibilité de la documentation traduite. Le fait d'appartenir à une minorité linguistique est identifié comme un facteur pouvant influencer le réseau social et l'accès aux services.

#### Solitude

Les échanges portent sur le sentiment de solitude, perçu comme un déterminant majeur de la santé. Bien que la majorité des personnes aînées se disent satisfaites de leurs relations sociales, il est rappelé qu'environ une personne sur dix vit une situation d'isolement, ce qui demeure significatif. Il est précisé que ces dimensions ne sont pas exclusives et que la population aînée est très diversifiée.

#### Participation citoyenne

La participation citoyenne des personnes aînées fait l'objet de discussions, notamment sur l'importance de les informer, de les consulter et de les intégrer aux processus de prise de décision. Des exemples de bonnes pratiques sont mentionnés, dont le rôle du Comité consultatif citoyen des personnes aînées de Gatineau (CCC-PAG), dont la Table des aînés de Gatineau est responsable, et d'autres instances de consultation regroupant des aînés, permettant de rejoindre les personnes directement dans leurs milieux de vie plutôt que de les convier uniquement à des consultations formelles. On indique que le CCC-PAG, qui compte 55 participants, existe depuis 1 an. Il s'agit d'un endroit où les personnes aînées sont consultées à divers moments. Lors des consultations, 15 à 20 personnes à la fois sont normalement impliquées.

### Âgisme

Un commentaire souligne l'importance de combattre l'âgisme et de reconnaître les personnes âgées comme des acteurs à part entière, riches de leur expérience. Il est rappelé que le langage utilisé et les représentations sociales influencent la manière dont les politiques et les actions sont construites. Entre autres, on indique qu'il est préférable de dire « les aînés » et non « nos aînés ».

### AIPPA et Ville

Les échanges portent également sur l'approche intégrée de proximité (AIPPA) et sur les autres démarches telles Vieillir en santé, lesquelles reposent sur une vision partagée, la concertation, des pratiques collaboratives et l'évaluation du continuum des services. Il est précisé que ces approches visent à travailler avec, par et pour les personnes âgées, sans créer de structures parallèles, mais plutôt en complémentarité avec les actions déjà en place dans les différents RLS, dont les réalités sont reconnues comme étant hétérogènes. Le tout s'arrimant bien avec les démarches en cours à la ville de Gatineau concernant le PNHA, Municipalité amie des aînés et le renouvellement du PAI. Le souhait est de travailler en complémentarité pour bonifier ce qui se fait. Le Service confirme qu'il y a trois momentum en cours, que le processus expliqué est du même type, avec différents leviers d'action. Il s'agit davantage de question de territoire et que des collaborations ont lieu afin de travailler ensemble, entre autres, à l'évaluation d'impact.

### Suivi systématique - bienveillance

Enfin, des préoccupations sont soulevées par la présidence quant à l'absence de suivi systématique lors de moments de rupture dans la vie des personnes âgées, tels que la maladie, le deuil ou la perte d'autonomie. Il est mentionné que, contrairement à d'autres périodes de la vie, peu de mécanismes formels existent pour assurer un accompagnement personnalisé, bien que des initiatives ponctuelles, comme les appels de bienveillance observés durant la pandémie, aient démontré leur pertinence.

### Activités libres

L'importance de milieux et de lieux de socialisation informels, accessibles et peu contraignants est soulignée, afin de favoriser une participation libre et spontanée des personnes âgées. La présidence donne l'exemple d'avoir accès à des lieux permettant des rendez-vous informels par exemple pour cuisiner ensemble sans faire l'objet d'un cours ou permettre d'alléger les horaires et d'avoir des lieux de rassemblement, dans un centre communautaire par exemple sans programmation fixe, simplement pour permettre de briser l'isolement et socialiser.

## **9. Tour de table des membres**

Un tour de table est effectué afin de permettre aux membres de partager des nouvelles, bons coups et éléments de vigie en lien avec les travaux de la Commission des aînés. Il est rappelé que les membres peuvent également transmettre ce type d'information à l'équipe des comités et commissions à l'adresse suivante : [comitescommissionstables@gatineau.ca](mailto:comitescommissionstables@gatineau.ca).

Un membre souligne comme bon coup l'ouverture prochaine de la nouvelle bibliothèque d'Aylmer, prévue le 25 avril. La volonté de mobiliser les acteurs du milieu afin que cette infrastructure devienne un espace intergénérationnel favorisant la participation et les échanges entre les générations est exprimée.

L'avancement de plusieurs projets de logements abordables et subventionnés portés par l'Office d'habitation de l'Outaouais (OHO) est présenté brièvement, incluant notamment :

- Le projet Champlain, comprenant 199 logements, dont 139 subventionnés;
- Le projet Habiter chez soi, avec 99 logements subventionnés;
- Le projet situé au 35, rue Wright, comptant 62 logements, dont 42 subventionnés.

Ces projets contribueront à améliorer l'accès à un logement abordable pour les personnes âgées. Une question est soulevée quant au nombre de logements adaptés inclus dans ces projets. L'OHO acheminera au Service l'information.

La présidence souligne la tenue d'une première rencontre destinée aux aînés du secteur du Vieux-Gatineau (Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau), qui a rassemblé un nombre important de participants. Il mentionne qu'il s'agit d'une nouvelle approche de proximité, visant à mieux informer les organismes et les citoyens sur divers sujets et à renforcer les liens avec la communauté. L'importance de travailler ensemble, d'éviter le dédoublement des efforts et de clarifier le porteur des dossiers est soulignée. L'événement est qualifié de nécessaire et très formateur. La qualité des partenariats développés et l'importance de répondre aux questions et aux besoins exprimés par les participants sont relevés. Des questions sont posées sur les initiatives similaires tenues ailleurs. Les membres expliquent que la Table des aînés de Gatineau est porteuse du Grand rendez-vous des aînés, rendez-vous annuel. Un Salon FADOQ 50+ a également lieu annuellement. L'initiative municipale « Gatineau, à la rencontre des aînés », tenue précédemment, est considérée comme un événement phare, dont la reconduction serait souhaitée par certains membres, dont la présidence, compte tenu de son grand succès.

La Table des aînés de Gatineau indique qu'un des projets en cours porte sur l'éducation populaire et la littératie numérique, et qu'un partenariat avec le SPVG est en développement. L'importance de diversifier les moyens de communication, au-delà du numérique, est réitérée.

## **10. Divers**

### **11.1 Suivis des recommandations, s'il y a lieu**

Maintenant à l'ordre du jour, la présidence rappelle que le point Divers permet de faire un suivi sur les recommandations de la Commission qui sont transmises au conseil municipal, s'il y a lieu. Dans le cadre de la présente séance, un suivi est à faire en lien avec la recommandation CA-2026-01. Le plan de travail 2026 de la Commission a été présenté lors du comité plénier du 10 mars 2026 et a été adopté au conseil municipal du 17 mars 2026.

La présidence souhaite également faire la lecture des principaux éléments figurant à la lettre de mandat lui ayant été octroyé par la mairesse de Gatineau. En complémentarité avec le mandat actuel de la Commission des aînés, cette lettre souligne l'importance d'accorder une attention particulière aux éléments suivants :

- Aux changements que nous pouvons apporter à nos outils, comme le 311 et notre site web pour qu'ils soient accessibles et simples à utiliser ;
- Aux moyens d'améliorer la sécurité et la facilité des déplacements, comme des zones de trafic apaisé, des radars photo et des périodes de gratuité pour le transport en commun ;
- Aux solutions innovantes pour rendre le coût de la vie plus abordable pour les personnes âgées ;

- Aux mécanismes de participation citoyenne à renforcer pour rendre nos projets plus inclusifs et plus représentatifs.

#### 11. Prochaine séance

Il est indiqué que la prochaine séance de la Commission des aînés se tiendra le 8 juin 2026. Une invitation à participer à une intercommissions suivra sous peu. La date fixée pour cette collaboration entre commissions est le 7 mai 2026.

#### 12. Levée de la séance



*Il est proposé par Vincent Roy  
Appuyé par Chantal Lalonde*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 16 h 04.*

*Adoptée*

#### DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,  
aux membres du conseil municipal et à la greffière

 PRÉSIDENT JEAN LESSARD	 SECRÉTAIRE JOSÉE MARCIL
--	--